

GUIDE TO TERMINOLOGY

IN USAGE IN THE FIELD OF  
CREDENTIALS RECOGNITION  
AND MOBILITY

GUIDE D'USAGE TERMINOLOGIQUE

DANS LE DOMAINE DE LA MOBILITÉ  
ET DE LA RECONNAISSANCE  
DES TITRES ET DIPLÔMES

**ENGLISH VERSION  
VERSION ANGLAISE**



Canadian Information Centre  
for International Credentials (CICIC)  
95 St. Clair Avenue West, Suite 1106  
Toronto, Ontario M4V 1N6  
Tel.: (416) 962-9725  
Fax: (416) 962-2800  
E-mail: [info@cicic.ca](mailto:info@cicic.ca)  
<http://www.cicic.ca/>

© 2003 Canadian Information Centre for  
International Credentials (CICIC)

All or part of this publication may be reproduced  
provided that mention is made of the source.

ISBN 0-88987-141-8

Centre d'information canadien sur les  
diplômes internationaux (CICDI)  
95, avenue St Clair Ouest, bureau 1106  
Toronto (Ontario) M4V 1N6  
Tél. : (416) 962-9725  
Télec. : (416) 962-2800  
Courriel : [info@cicdi.ca](mailto:info@cicdi.ca)  
<http://www.cicdi.ca/>

© 2003 Centre d'information canadien sur les  
diplômes internationaux (CICDI)

Cette publication peut être reproduite à  
condition que son origine soit indiquée.

ISBN 0-88987-141-8

# ENGLISH VERSION VERSION ANGLAISE

## GUIDE TO TERMINOLOGY USAGE IN THE FIELD OF CREDENTIALS RECOGNITION AND MOBILITY

This document surveys current usage and the meaning of terms found in English literature associated with procedures for credentials recognition in Canada with respect to the occupational and educational fields. The purpose of this guide is to define the universe of terms, and to identify common and preferred meanings. As such it does not always reflect the terminology used in French Canada for which a separate guide has been prepared.

The nature of credentials portability and recognition procedures is such that understanding the terminology is vital to the process. The Canadian Information Centre for International Credentials (CICIC) put forward for discussion an earlier version of this document and asked key individuals and organizations in all the provinces and territories and in the federal government to comment on terms that had been found to be in use through reviewing existing literature on the subject of credentials, and surveying professional certification bodies. This revised draft has been prepared, taking into consideration the extensive contributions of the consulted organizations and individuals. The guide is not intended at this stage to cover terminology in use in postsecondary education, nor does it refer to occupation-specific terminology; rather, it attempts to cover primarily those terms connected to portability and recognition of credentials.

The English version of the guide has been translated into French. English terms are listed in alphabetical order with their corresponding translation. An index of French terms has been prepared to facilitate search and is found at the end of this publication.

A French version of the guide, based on the French translation has also been developed. The French translation was significantly modified to reflect the current usage of terminology in the francophone

## GUIDE D'USAGE TERMINOLOGIQUE DANS LE DOMAINE DE LA MOBILITÉ ET DE LA RECONNAISSANCE DES TITRES ET DIPLÔMES

Le présent document nous donne un survol des termes en usage dans la littérature anglophone et de la signification qui leur est couramment donnée au Canada dans le contexte de la reconnaissance des diplômes et autres titres de compétence. Son objet est d'aider à délimiter l'univers sémantique de ces termes et de faire ressortir les définitions les plus courantes et les mieux acceptées. En tant que tel, ce guide ne reflète pas nécessairement la terminologie en usage dans l'espace francophone du Canada, pour laquelle un glossaire distinct a été préparé.

La nature même des procédures de transfert et de reconnaissance des diplômes fait qu'il est indispensable d'en bien comprendre la terminologie. Le Centre d'information canadien sur les diplômes internationaux (CICDI) a fait circuler antérieurement une version préliminaire (en anglais) de ce document en demandant à des personnalités et à des organisations clés, dans les provinces, territoires et au gouvernement fédéral, de faire des commentaires sur les termes retenus à la suite d'une revue de la littérature existante et d'une enquête auprès de divers organismes de reconnaissance des titres professionnels. La nouvelle version de ce document a été préparée en fonction des commentaires très fouillés que nous avons reçus des personnes et organisations consultées. Dans sa version actuelle, ce glossaire ne prétend pas couvrir la terminologie en usage dans le domaine de l'enseignement postsecondaire ni présenter des termes particuliers à tel ou tel secteur professionnel. Nous avons avant tout cherché à traiter des termes liés à la transférabilité et à la reconnaissance des diplômes.

La version anglaise du guide a été traduite en français. Les termes anglais sont classés par ordre alphabétique, et leur traduction paraît en regard. L'index des termes français, à la fin de l'ouvrage, facilitera leur repérage.

milieu. The English version and its French translation is thus quite distinct from the French version and its English translation, since additions and deletions have been made and meanings clarified to fit the francophone context. Both versions are available upon request at the CICIC office and can be consulted on-line on the CICIC Web site (<http://www.cicic.ca/>) in the Publications section.

The Canadian Information Centre for International Credentials will continue to build this guide through the addition of occupation-specific and specialized educational terms. We would be grateful to receive any additions, suggested changes or clarifications, and corrections to this guide.

March 2003

Une version française du guide est également disponible. Elle n'est pas à confondre avec la traduction de la version anglaise, qui lui a servi de point de départ, mais dont le texte a ensuite été profondément remanié pour tenir compte de la terminologie en usage en milieu francophone. La version anglaise et sa traduction forment donc un tout distinct de la version française et de sa traduction, en raison des termes qui y ont été ajoutés ou qui en ont été retranchés, ainsi que des définitions qui ont été adaptées pour refléter le contexte francophone.

Les deux versions sont disponibles sur demande au bureau du CICDI. Elles peuvent également être consultées en ligne sur le site Web du CICDI à <http://www.cicdi.ca/> dans la section des publications.

Le Centre d'information canadien sur les diplômes internationaux continuera à développer ce guide en y ajoutant des termes propres aux diverses professions et des termes spécialisés du secteur de l'éducation. Nous accueillerons avec gratitude toute suggestion d'addition, de changement, de correction ou de clarification.

Mars 2003

## ACADEMIC QUALIFICATIONS

Knowledge and skills required for enrolment in an educational institution or practice in an occupation. Academic qualifications are usually obtained through formal study in a recognized educational institution and are documented. In the absence of documentation, academic qualifications may be established through prior learning assessment and recognition (PLAR). See also "Academic Record."

## ACADEMIC RECORD

A file containing academic information on each student at an institution. It may include such information as a student's program of study, transfer credits awarded, names of credit and non-credit courses completed, course grades and grade-point average, repeated courses, prior-learning assessments, disciplinary actions, and appeals. See also "Academic Qualifications."

## ACCEPTANCE

The willingness to allow credentials obtained outside a jurisdiction or institution to be used for entry into an educational program of study or occupation, but without the formal or official granting of an equivalency. In some occupations, acceptance takes the form of provisional licensing. The term acceptance is most often used in European Union countries. See also "Equivalency" and "Recognition."

## ACCREDITATION

A process of quality assurance through which accredited status is granted to an educational institution or program of study by responsible authorities. It means that standards of education established by professional authorities have been met. In Canada, individuals and educational institutions are not accredited. The term applies only to educational programs of study. The

## QUALIFICATIONS ATTESTÉES

Connaissances et compétences requises pour être admissible à un établissement d'enseignement ou exercer un métier ou une profession. Généralement, les qualifications attestées sont acquises à la suite d'études faites dans un établissement d'enseignement reconnu et sont documentées. En l'absence de documents, elles peuvent être vérifiées par un processus d'évaluation et de reconnaissance des acquis (ERA). Voir aussi «*Academic Record*».

## DOSSIER SCOLAIRE

Ensemble de documents contenant de l'information scolaire sur chaque étudiante et étudiant d'un établissement. Cette information porte par exemple sur le programme d'études suivi, les crédits de transfert accordés, le nom des cours avec ou sans crédit terminés, la note pour chaque cours, la moyenne pondérée, les cours repris, l'évaluation des acquis, les mesures disciplinaires appliquées et les appels. Voir aussi «*Academic Qualifications*».

## ACCEPTATION

Le fait d'autoriser une personne à utiliser des titres obtenus hors de l'instance ou de l'établissement pour exercer un métier ou une profession ou être admise dans un programme d'études, mais sans lui accorder une équivalence officielle. Pour certains métiers et professions, l'acceptation prend la forme d'un permis d'exercice provisoire. Le terme «acceptation» est le plus souvent utilisé dans les pays de l'Union européenne. Voir aussi «*Equivalency*» et «*Recognition*».

## ACCREDITATION (voir Agrément)

Terme que l'usage impose de plus en plus, sous l'influence de l'anglais, pour signifier l'agrément des établissements et des programmes.

## AGRÉMENT

Processus d'assurance de la qualité par lequel un établissement d'enseignement ou un programme d'études est reconnu par une autorité compétente.

process usually includes self-assessment by the program under review and on-site visits by qualified, external reviewers from government and/or nongovernmental agencies. Degrees, diplomas, or certificates emanating from non-accredited programs do not have the same status as those issued by accredited programs and may not be recognized at all. A program's accreditation status is normally subject to periodic review and may be withdrawn by relevant professional authorities.

### ACCREDITING BODY

The authority that is acknowledged as having the responsibility of granting accreditation to formal education programs. Accrediting bodies can be (but are not necessarily) mandated by legislation or by regulatory bodies and can consist of government representatives, stakeholder representatives, external academic experts, and professional regulatory bodies.

### ADMISSION

An educational institution's or occupational body's formal acceptance of a person to enter a program or occupation.

### ADVANCED STANDING

The waiving of the requirement to complete a course or unit of coursework. Formal credit for the waived coursework is not normally given. See also "Credit Transfer" and "Transfer Credit (External)."

L'agrément signifie que les normes d'enseignement établies par les autorités professionnelles sont respectées. Au Canada, ce processus ne s'applique pas aux gens ni aux établissements d'enseignement, uniquement aux programmes d'études. Il comporte généralement une autoévaluation du programme visé et des visites sur place par des inspectrices et inspecteurs qualifiés indépendants, envoyés par le gouvernement et/ou par des organismes non gouvernementaux. Les grades, les diplômes et les certificats émanant de programmes non agréés n'ont pas la même valeur que ceux délivrés dans le cadre de programmes agréés et peuvent même n'être pas du tout reconnus. Le statut de programme agréé fait habituellement l'objet de vérifications périodiques et peut être retiré par les autorités professionnelles compétentes.

### ORGANISME D'AGRÉMENT

L'autorité reconnue comme ayant la responsabilité d'agréer les programme d'études. Les organismes d'agrément peuvent être mandatés (mais pas nécessairement) par une loi ou par des organismes de réglementation; ils peuvent être composés de représentantes et représentants gouvernementaux, de représentantes et représentants des milieux concernés, de spécialistes externes et d'organismes de réglementation professionnelle.

### ADMISSION

Le fait pour un établissement d'enseignement ou un organisme professionnel de permettre officiellement à une personne de s'inscrire à un programme ou d'exercer un métier ou une profession.

### DISPENSE, EXEMPTION

Autorisation de ne pas suivre un cours ou une unité de cours prescrit. Généralement, aucun crédit n'est accordé pour les cours et les unités de cours ayant fait l'objet d'une dispense ou d'une exemption. Voir aussi «*Credit Transfer*» et «*Transfer Credit (External)*».

**APPLIED DEGREE**

An undergraduate degree offered by postsecondary institutions normally requiring four years of full-time study. Degrees are primarily in technology fields, emphasize technical applications, and frequently involve field work or practical training.

**APPRENTICESHIP**

A workplace-based training program involving in-school studies and supervised on-the-job training, during which the apprentice learns the knowledge, skills, tools, and materials of an occupation. Apprenticeship may be regulated by legislation or custom, according to an oral or written contract that imposes obligations on the apprentice, sponsor, and workplace. Occupations may require a term of apprenticeship as a condition of licensing. See also "Red Seal Trades."

**APPROVAL**

A process by which a governmental agency or other body establishes basic standards for the review of educational programs. Approval is distinguished from accreditation in that the approval process is generally not a voluntary process, and the standard-setting entity is usually governmental (whereas accreditation bodies may include non-governmental components). [Canadian Nurses Association]

**ARTICLING**

A one-year period of paid workplace training as part of a formal educational program in law.

**GRADE D'ÉTUDES APPLIQUÉES**

Grade de premier cycle qui est offert par un établissement postsecondaire et qui exige habituellement quatre années d'études à temps plein. Les grades d'études appliquées visent principalement les domaines de la technologie, mettent l'accent sur les applications techniques et nécessitent souvent un stage ou une expérience de travail pratique.

**PROGRAMME D'APPRENTISSAGE**

Programme de formation en milieu de travail dans le cadre duquel la personne suit des études à l'école et travaille sous supervision en entreprise pour acquérir les connaissances et les compétences et se familiariser avec les outils et les matériaux propres à un métier ou à une profession. Cet apprentissage peut être régi par des lois ou des usages ainsi que par un contrat écrit ou verbal imposant des obligations à l'apprentie ou l'apprenti, au répondant et à l'entreprise. La réussite d'un programme d'apprentissage est parfois un préalable au permis d'exercer un métier ou une profession. Voir aussi «*Red Seal Trades*».

**APPROBATION, SANCTION, HOMOLOGATION**

Processus par lequel un organisme, gouvernemental ou autre, applique des normes de base pour évaluer les programmes d'enseignement. Ce qui distingue ce processus de l'agrément, c'est qu'il n'est en général pas volontaire et que l'organe de normalisation est ordinairement gouvernemental (alors que les agences d'agrément peuvent comprendre des représentantes et représentants non gouvernementaux). [Association canadienne des infirmières et infirmiers du Canada]

**STAGE D'AVOCAT**

Formation rémunérée en milieu de travail d'une durée d'un an, effectuée dans le cadre d'un programme d'études en droit.

**ARTICULATION AGREEMENT**

An agreement between two institutions that authorizes studies undertaken in specific programs at one institution to be credited toward direct entry into or advanced standing in specific programs at another institution.

**ASSESSMENT**

The identification and measurement of learning, credentials, and other forms of qualifications required for entry into programs of study or occupations. Assessment may include testing, examinations, or other prescribed activities.

**ASSOCIATE DEGREE**

An undergraduate degree offered by colleges and university colleges, normally requiring two years of full-time study.

**BACHELOR'S DEGREE**

An undergraduate degree offered by universities, normally requiring three or four years of full-time study.

**BLOCK TRANSFER**

The transfer and granting of credit for a group of completed courses from one institution to another without requiring course-by-course assessments.

**BRIDGING PROGRAM**

A program of study involving courses designed specifically to provide individuals with skills and knowledge required for entry into an occupation or a higher-level educational institution. It supplements learning outside a jurisdiction or at another institution and may consist of workplace training and occupation-specific skills acquisition, as well as language training.

**ENTENTE D'ARTICULATION**

Entente entre deux établissements en vertu de laquelle des études entreprises dans des programmes précis à l'un des établissements sont reconnues à l'autre établissement pour certains programmes. Ainsi une personne peut passer directement à un programme d'études offert à l'autre établissement ou y avoir droit à une exemption.

**ÉVALUATION**

Action de déterminer et de mesurer les connaissances, les titres de compétence et les autres qualifications exigés d'une personne pour qu'elle soit admissible à un programme d'études ou autorisée à exercer un métier ou une profession. L'évaluation peut comporter des tests, des examens ou d'autres activités prescrites.

**GRADE ASSOCIÉ**

Grade de premier cycle qui est offert à un collège ou à un collège universitaire et qui exige habituellement deux années d'études à temps plein.

**BACCALAURÉAT**

Grade de premier cycle qui est offert par une université et qui exige habituellement trois ou quatre années d'études à temps plein.

**TRANSFERT EN BLOC**

Le transfert et la reconnaissance entre établissements d'un groupe de cours terminés avec succès, sans qu'il soit nécessaire d'effectuer une évaluation cours par cours.

**FORMATION D'APPOINT, FORMATION MANQUANTE**

Programme d'études dont les cours sont conçus expressément afin d'inculquer à une personne les habiletés et les connaissances requises pour être admissible à un établissement d'enseignement postsecondaire ou exercer un métier ou une profession. Il complète les connaissances acquises dans une autre instance



**BURSARY**

A financial award made to students based on an assessment of financial need.

**CALENDAR**

A book of rules, regulations, policies, programs, and courses for a specific institution.

**CERTIFICATE**

A document attesting to the successful completion of an educational course or program that is normally less than four semesters in length. A certificate may also qualify holders for entry into an occupation (e.g., Certificates of Qualification in the skilled trades). See also "Credential" and "Diploma."

**CERTIFICATION**

Documented recognition by a governing body that a person has attained occupational proficiency.

**Renewal:** Certificate holders may be required to undergo periodic renewal procedures involving reassessment, retesting, and/or proof of continuing and upgraded education or training.

**Revocation:** Certification may be revoked if requirements are not met.

ou un autre établissement. Il peut comporter une formation en milieu de travail et des cours de langue et viser l'acquisition d'habiletés propres à un métier ou à une profession.

**BOURSE**

Montant d'argent accordé à une étudiante ou un étudiant et déterminé en fonction de ses besoins financiers.

**ANNUAIRE**

Document expliquant les règles, les politiques, les programmes et les cours d'un établissement donné.

**CERTIFICAT**

Document attestant qu'une personne a terminé avec succès un cours ou un programme d'études dont la durée est habituellement inférieure à quatre semestres. Le certificat peut également habiliter la personne qui le détient à exercer un métier ou une profession (comme, par exemple, les certificats d'aptitude pour les métiers spécialisés). Voir aussi «*Credential*» et «*Diploma*».

**RECONNAISSANCE D'APTITUDE PROFESSIONNELLE**

Confirmation, documentée par un organisme de réglementation, qu'une personne a atteint un niveau de compétence professionnelle.

**Renouvellement** – Certains certificats doivent être renouvelés périodiquement. Leurs titulaires doivent le cas échéant être réévalués, repasser des tests ou prouver qu'ils ont suivi des programmes de formation permanente ou de perfectionnement.

**Retrait** – La reconnaissance d'aptitude professionnelle peut être retirée si les exigences qui y sont rattachées ne sont pas remplies.

## CHALLENGE EXAM

A method of assessment developed by subject-matter experts and/or faculty to award credit for previously acquired learning. It measures learning through a variety of written and non-written evaluation methods including examinations and demonstrations. See also "Portfolio" and "Prior Learning Assessment and Recognition."

## CLINICAL TRAINING

A period of on-the-job, generally supervised, training included in a professional or vocational qualifying program of study. May be required in addition to academic qualifications for entry into a trade or profession. See also "Apprenticeship" and "Internship."

## COMPETENCY

A measurable skill or set of skills, level of knowledge, and behavioural practices obtained through formal, non-formal, or informal learning; ability to perform occupation-specific tasks and duties. See also "Skill."

## COMPETENCY ASSESSMENT

Measurement of skills, level of knowledge, and behaviours obtained through formal or non-formal education, work experience, or other means, with the purpose of establishing applicant's possession of requirements for a trade or profession or for a program of study, or to identify training needs. Competency assessment may be in the form of examinations or task-based performance testing. See also "Assessment" and "Prior Learning Assessment."

## COMPETENCY-BASED MODULE

Sets of short training sessions that teach discrete associated skills and knowledge that in combination constitute a training program. Used for training and evaluation purposes.

## EXAMENS FONDÉS SUR L'EXPÉRIENCE

Méthode d'évaluation mise au point par des spécialistes et/ou des professeures et professeurs de disciplines particulières qui permet d'accorder des crédits en fonction des acquis. Diverses méthodes d'évaluation écrites et non écrites, y compris des examens et des démonstrations, sont utilisées pour mesurer les acquis. Voir aussi «*Portfolio*» et «*Prior Learning Assessment and Recognition*».

## FORMATION PRATIQUE

Une période, généralement supervisée, de formation en milieu de travail qui fait partie d'un programme obligatoire d'études professionnelles ou techniques. Peut être exigée en complément des qualifications générales pour l'accès à un corps de métier ou à une profession. Voir aussi «*Apprenticeship*» et «*Internship*».

## COMPÉTENCE

Habilité ou ensemble d'habiletés, de savoirs et de comportements mesurables qui ont été acquis dans le cadre d'un apprentissage formel, non formel ou informel; capacité de s'acquitter de tâches et de responsabilités propres à un métier ou à une profession. Voir aussi «*Skill*».

## ÉVALUATION DE LA COMPÉTENCE

Acte de mesurer des habiletés, des savoirs et des comportements acquis grâce à un apprentissage formel ou non formel, par l'expérience pratique ou par d'autres moyens pour déterminer si la personne possède la compétence requise pour exercer un métier ou une profession ou être admise à un programme d'études, ou pour déterminer ses besoins de formation. Cette évaluation peut prendre la forme d'un examen ou de tests de performance basés sur des tâches. Voir aussi «*Assessment*» et «*Prior Learning Assessment*».

## MODULE DE FORMATION FONDÉ SUR LA COMPÉTENCE

Ensemble de brèves séances de formation permettant d'inculquer des habiletés et des connaissances distinctes qui, combinées, constituent un programme de formation. Ce type de module est utilisé aux fins de formation et d'évaluation.

**CONTINUING COMPETENCE**

The ability over time to integrate and apply the knowledge, skills, judgment, and personal attributes required to practise an occupation safely and ethically. Occupational bodies may require members to verify that they have met continuing competence standards.

**COOPERATIVE EDUCATION**

Educational programming in which classroom instruction is alternated with semesters of work placement and performance evaluation in workplaces related to the field of study.

**COURSE**

A single unit of study offered by educational institutions.

**COURSE DESCRIPTION**

A documented description of a course. It may include learning outcomes, objectives, content, texts and other resources, and student evaluation methods.

**CREDENTIAL**

Documented evidence of learning based on completion of a recognized program of study, training, work experience, or prior learning assessment. Degrees, diplomas, certificates, and licences are examples. See also "Certificate" and "Diploma."

**CREDENTIALING**

Pertaining to the recognition of qualifications through the issuance of formal documentation.

**CREDIT**

A unit of recognition indicating successful completion of study, training, or a defined

**COMPÉTENCE CONTINUE**

Capacité d'intégrer et d'appliquer continuellement ses connaissances, ses habiletés, son jugement et ses attributs personnels pour exercer son métier ou sa profession de façon sécuritaire et conforme à l'éthique. Les organismes professionnels exigent parfois de leurs membres de vérifier qu'ils répondent aux normes de compétence continue.

**ÉDUCATION COOPÉRATIVE**

Programme d'études dans le cadre duquel il y a alternance entre une formation reçue en classe et des stages de travail pertinents durant lesquels le rendement est évalué.

**COURS**

Unité d'études offerte par un établissement d'enseignement.

**DESCRIPTION DE COURS**

Description documentée d'un cours. Elle précise parfois les résultats d'apprentissage visés, les objectifs, le contenu du cours, les textes et autres ressources utilisés ainsi que les méthodes d'évaluation.

**TITRE DE COMPÉTENCE**

Document attestant du fait qu'une personne a atteint un certain niveau de connaissances, soit à l'issue d'un programme d'études reconnu, d'une formation, d'une expérience de travail ou d'une évaluation des acquis. Les grades, les diplômes, les certificats et les permis d'exercice sont tous des titres de compétence. Voir aussi «*Certificate*» et «*Diploma*».

**DÉLIVRANCE DE TITRES ET CERTIFICATS**

Reconnaissance des qualifications par la remise d'un document officiel.

**CRÉDIT, UNITÉ**

Valeur unitaire qui atteste de la réussite d'une des composantes d'un programme d'études ou

competency as documented in an academic record. See also "Academic Record."

### CREDIT TRANSFER

Acceptance or recognition of credits by a host institution from another institution within or outside the jurisdiction. See also "Advanced Standing" and "Transfer Credit (External)."

### CRITERION

An objective and measurable indicator relating to skill level, knowledge, and/or competency. Most often "standards" refer to a set of criteria and required levels.

### CURRENCY

The period of time during which something is valid, accepted, or in force.

### CURRICULUM

List of subjects composing a structured training and/or education program "organized into a course, courses, or work experiences which develop the knowledge, skills, and abilities of learners." The curriculum has an implicit or explicit set of goals and objectives with respect to learning outcomes.

### DACUM

An acronym for "Developing a Curriculum," a model used in competency-based training for developing learning activities that generate specific skills required by an occupation.

### DEGREE

A title awarded by a university or other authorized academic institution for successful completion of a program of academic study.

de formation ou de l'acquisition d'une compétence précise et qui est versée au dossier de l'étudiante ou de l'étudiant. Voir aussi «*Academic Record*».

### TRANSFERT DE CRÉDITS

Acceptation ou reconnaissance par l'établissement d'accueil d'unités obtenues dans un autre établissement de la même instance ou d'ailleurs. Voir aussi «*Advanced Standing*» et «*Transfer Credit (External)*».

### CRITÈRE

Indice objectif et mesurable des niveaux d'habileté, des savoirs et de la compétence. On emploie en général le terme «norme» pour désigner un ensemble de critères et de niveaux à atteindre.

### VALIDITÉ, ACTUALITÉ

Le fait d'être en vigueur, d'être accepté ou d'être valide.

### PROGRAMME D'ÉTUDES

Liste de matières formant un programme de formation ou d'apprentissage structuré, organisé en cours ou en stages pratiques, visant à développer les connaissances, les habiletés et les aptitudes des apprenantes et apprenants. Le programme d'études repose sur un ensemble, implicite ou explicite, de buts et d'objectifs définissant les résultats prévus de l'apprentissage.

### DACUM

Acronyme de *Developing a Curriculum* (élaborer un programme d'études), un modèle utilisé dans le cadre de modules de formation fondés sur la compétence pour mettre au point des activités d'apprentissage capables de générer les compétences propres à un métier ou à une profession.

### GRADE, DIPLÔME UNIVERSITAIRE

Titre décerné par une université ou un autre établissement d'enseignement autorisé après la réussite d'un programme d'études universitaires.

## DESIGNATION

Term used to select or denote educational institutions, programs, or courses of study according to set criteria of eligibility (e.g., for student financial assistance programs, certain designated institutions are accessible to students for financial aid purposes). This term also sometimes refers to restricted occupational titles. In the context of apprenticeship, "designation" refers to a trade that has been formally recognized through provincial/territorial legislation for apprenticeship training and certification.

## DIPLOMA

Title awarded upon or document attesting to the successful completion of a program of postsecondary academic and/or vocational training and education. (Ontario: Document of recognition awarded by a board of governors of a College of Applied Arts and Technology to a student who has completed an approved program of at least four semesters' duration or the equivalent.) See also "Certificate" and "Credential."

## DIPLOMA SUPPLEMENT

A document produced by national institutions in European countries that is appended to credentials and that provides a description of the nature, level, context, content, and status of studies pursued and successfully completed by an individual. Attached to the diploma supplement is a description of the national higher education system within which the individual named on the original qualification graduated.

## DISCIPLINE

A grouping of several related fields of study that forms the basis for organizing educational programs.

## DOCTORATE

A graduate degree that is one level higher than a master's degree.

## DÉSIGNATION

Terme dénotant le fait qu'un établissement d'enseignement, un programme ou un cours a satisfait à un ensemble de critères d'admissibilité (dans le cas, par exemple, d'un programme d'aide aux étudiantes et étudiants, certains établissements désignés sont ouverts aux personnes faisant une demande d'aide financière). Ce terme s'applique également parfois à certains titres professionnels protégés. Dans le contexte des programmes d'apprentissage, il s'applique à un corps de métier officiellement reconnu dans les lois de la province ou du territoire aux fins de formation et de reconnaissance d'aptitude professionnelle.

## DIPLÔME

Acte ou pièce écrite attestant du succès à un programme d'études postsecondaires ou de formation professionnelle. (En Ontario, document par lequel le conseil d'administration d'un collège d'arts appliqués et de technologie atteste qu'une étudiante ou un étudiant a achevé un programme approuvé d'au moins quatre semestres, ou un programme équivalent.) Voir aussi «*Certificate*» et «*Credential*».

## SUPPLÉMENT AU DIPLÔME

Document délivré par les établissements nationaux des pays européens et annexé au titre de compétence. Il décrit la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par une personne. La description du système national d'enseignement supérieur au sein duquel la personne mentionnée sur le titre de qualification original a obtenu son diplôme est jointe au supplément au diplôme.

## DISCIPLINE

Regroupement de domaines d'études connexes qui sert de fondement à l'organisation des programmes d'études.

## DOCTORAT

Grade de troisième cycle immédiatement supérieur à la maîtrise.

**E-LEARNING**

Distance learning conducted through the Internet.

**ENTRANCE REQUIREMENTS**

A set of criteria stipulating education and other types of training or experience for eligibility to enter an educational program or occupation. May include minimal levels of achievement and/or scores on examinations.

**EQUIVALENCY**

A term used to describe and/or determine a relationship of parity between one system, jurisdiction, or institution and another with respect to the value and significance of courses, diplomas, certificates, licences, and/or degrees. Ideally, these relationships are mutual so that holders of "equivalent" credentials are treated in the same way by institutions and occupations. See also "Acceptance" and "Recognition."

**EVALUATION**

See "Assessment."

**EXEMPTION**

The waiving of specific courses as requirements for completion of a formal program of study based on an assessment of prior studies or prior learning through work or other life experience. Exemptions are granted on a case-by-case basis and result in advanced standing. Students may be required to replace exempted courses with alternatives.

**EXPERIENTIAL LEARNING**

Learning acquired through doing. Can be acquired in formal and non-formal education programs or through informal work and life experience.

**APPRENTISSAGE EN LIGNE**

Apprentissage à distance utilisant l'Internet.

**CONDITIONS D'ADMISSION**

Ensemble de critères relatifs aux études scolaires et aux autres types de formation ou d'expérience auxquels il faut satisfaire pour être admissible à un programme d'études ou exercer un métier ou une profession. Les conditions d'admission peuvent stipuler des niveaux minimaux de performance et/ou des notes minimales à certains examens.

**ÉQUIVALENCE**

Relation de parité, établie entre deux systèmes, deux instances ou deux établissements, quant à la valeur et à l'importance de cours, de diplômes, de certificats, de licences, de grades ou de titres. Dans l'idéal, cette relation est réciproque, de telle sorte que les personnes possédant des titres de compétence «équivalents» jouissent du même accès aux études et à l'emploi. Voir aussi «*Acceptance*» et «*Recognition*».

**EXEMPTION**

Autorisation de ne pas suivre un cours imposé dans le cadre d'un programme d'études. Cette autorisation découle d'une évaluation des études antérieures et des connaissances acquises grâce à une expérience de travail ou toute autre expérience de vie. Les exemptions sont accordées cas par cas. L'étudiante ou l'étudiant est parfois tenu de suivre un autre cours à la place du cours faisant l'objet d'une exemption.

**APPRENTISSAGE EXPÉRIENTIEL, ACQUIS EXPÉRIENTIELS**

Apprentissage acquis par l'expérience. Cet apprentissage peut découler de programmes d'apprentissage formel ou non formel ou encore d'une expérience de travail ou de vie.

**FORMAL LEARNING**

Learning acquired in educational institutions.

**GRADUATE STUDIES**

Studies normally taken following an undergraduate degree (most often a master's or doctoral degree).

**INFORMAL LEARNING**

Learning acquired through work and life experience, using unstructured methods and settings.

**INTERNSHIP**

A supplementary period of practical, supervised, on-the-job training designed to give practitioners the required skills and knowledge for entry into a trade or profession. An intern is an advanced student or recent graduate in a professional field who is getting practical experience under the supervision of experienced workers.

**JOINT PROGRAM**

An educational program developed and delivered by two educational institutions and resulting in credits being awarded by both institutions. It can also refer to an educational program developed and delivered by two different areas within the same institution.

**LANGUAGE REQUIREMENT**

Stipulated requirement for applicants to demonstrate oral and/or written language skills and general comprehension prior to entry into an educational institution or a trade or profession. Minimum standards may be set by the institution, trade, or profession, and may include trade- or profession-specific comprehension skills. See also "Language Testing."

**APPRENTISSAGE FORMEL**

Apprentissage acquis dans un établissement d'enseignement.

**ÉTUDES DE DEUXIÈME OU TROISIÈME CYCLE**

Études généralement suivies après un grade de premier cycle (et menant généralement à une maîtrise ou à un doctorat).

**APPRENTISSAGE INFORMEL**

Apprentissage non encadré acquis par l'entremise d'une expérience de travail ou de vie et à l'aide de méthodes non structurées.

**INTERNAT**

Période de formation pratique complémentaire, dirigée et exécutée en milieu de travail, dont le but est d'inculquer les habiletés et les connaissances requises pour exercer un métier ou une profession. L'interne est une étudiante ou un étudiant de niveau avancé ou une diplômée ou un diplômé récent d'une discipline professionnelle. Il acquiert une expérience pratique sous la surveillance de personnes expérimentées.

**PROGRAMME CONJOINT**

Programme d'études mis au point et offert par deux établissements d'enseignement et menant à des crédits délivrés par ces deux mêmes établissements. Ce terme désigne également un programme d'études mis au point et offert à deux endroits par le même établissement.

**EXIGENCE LINGUISTIQUE**

Critère stipulant que les candidates et candidats doivent prouver, pour être admis dans un établissement, un métier ou une profession, qu'ils comprennent la langue voulue et qu'ils sont capables de s'exprimer et d'écrire dans cette langue. Les établissements d'enseignement et les associations professionnelles ou de métier peuvent fixer des normes minimales dont certaines pourront se rapporter à des habiletés de compréhension propres au métier ou à la profession. Voir aussi «*Language Testing*».

## LANGUAGE TESTING

Process of determining oral and written language skills, as well as general comprehension, based on achievement scores in a written and/or oral examination. Sometimes used as part of certification process or for entry into an academic institution or for membership in a trade/professional body. See also "Language Requirement."

## LEARNING OUTCOME

A statement of what a person knows and can do as a result of learning. It is often used in connection with academic courses and programs and can also be used to describe knowledge and skills acquired through work and life experiences.

## LETTER OF PERMISSION

A letter issued to a student by a postsecondary institution stating that credit for a course taken at another institution will be granted upon receipt of a transcript confirming successful completion of the course.

## LICENCE

A document used by some trades and professions to signify that the licence-holder meets competency and other requirements and is entitled to practise. Although generally used within a regulatory system prohibiting practice without a licence, there are occupations for which licensing is voluntary. Licences may also be granted to services and facilities (as in a licensed day-care facility).

## LICENSING BODY

An authority charged with the exclusive right to determine eligibility for and to issue licences in a specific occupation or set of occupations.

## EXAMEN DE LANGUE

Processus d'évaluation des habiletés verbales et écrites et de la compréhension générale d'une langue s'appuyant sur les notes obtenues à des tests écrits et/ou oraux. L'examen de langue fait parfois partie de la procédure de reconnaissance d'aptitude professionnelle, d'admission dans un établissement d'enseignement ou d'adhésion à une association professionnelle ou de métier. Voir aussi «*Language Requirement*».

## RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE

Énoncé de ce qu'une étudiante ou un étudiant doit savoir et faire à la fin d'un cours ou d'un programme. Cet énoncé est souvent utilisé dans le cadre de cours et de programmes d'études. Il peut également servir à décrire les connaissances et les aptitudes acquises grâce à une expérience professionnelle ou à une expérience de la vie.

## LETTRE DE PERMISSION

Lettre, remise à une étudiante ou un étudiant par un établissement postsecondaire, qui stipule qu'un cours suivi à un autre établissement sera reconnu dès réception d'un relevé de notes confirmant la réussite de ce cours.

## PERMIS

Document, utilisé dans certains métiers et professions, certifiant que son titulaire satisfait à certains critères de compétence ou autres et l'autorisant à exercer son métier ou sa profession. Bien que le permis soit en général utilisé dans le contexte d'une réglementation interdisant l'exercice du métier ou de la profession aux non-titulaires de permis, il existe des métiers et professions pour lesquels il n'est pas obligatoire d'être titulaire d'un permis. Les permis peuvent également être délivrés à des services et des installations (comme les garderies agréées).

## ORGANISME DE DÉLIVRANCE DES PERMIS, CORPORATION PROFESSIONNELLE

Autorité à laquelle a été conféré le pouvoir exclusif de déterminer l'admissibilité à l'exercice



Licensing bodies set the minimum standards of practice for many professions. See also "Regulatory Agency" and "Right to title."

## LICENSURE

Mandatory procedures for determining licence eligibility, granting licences, and protecting the public regarding licensed occupations. See also "Registration."

## LIFELONG LEARNING

All learning that is acquired throughout a person's life, including formal, non-formal, and informal learning.

## MAINTENANCE

The process of renewing standards, updating curricula, and upgrading professional/occupational development of certificate and licence holders for the purposes of keeping their professional and occupational practice and standards current.

## MASTER'S DEGREE

A graduate degree offered by universities. It normally follows an undergraduate degree and takes one to two years of full-time study.

## MENTORSHIP

A service associated with educational programs and licensing/registration processes, through which individuals obtain ongoing advice and assistance from persons experienced in their field of study or occupation.

d'un ou de plusieurs métiers ou professions et d'en délivrer les permis d'exercice. Dans de nombreux métiers et professions, les normes minimales d'exercice sont établies par un organisme de délivrance des permis ou une corporation professionnelle. Voir aussi «*Regulatory Agency*» et «*Right to title*».

## DÉLIVRANCE DES PERMIS D'EXERCICE

Procédures obligatoires visant à établir l'admissibilité à l'exercice d'un métier ou d'une profession exigeant un permis, à délivrer ce permis et à protéger le public quant à l'exercice de ce métier ou de cette profession. Voir aussi «*Registration*».

## APPRENTISSAGE CONTINU, APPRENTISSAGE À VIE

Ensemble des connaissances acquises tout au long de la vie, que ce soit par un apprentissage formel, non formel ou informel.

## MISE À JOUR

Processus de révision des normes et des programmes d'études ou de perfectionnement professionnel des détentrices et détenteurs de certificats et de permis visant à tenir à jour les pratiques et les normes professionnelles.

## MAÎTRISE

Grade de deuxième cycle offert par une université. Généralement, la maîtrise vient à la suite d'un grade de premier cycle et exige de une à deux années d'études à temps plein.

## MENTORAT

Service, offert dans le cadre d'un programme d'études ou d'un processus d'inscription ou de délivrance du permis, grâce auquel une personne bénéficie de l'appui et des conseils constants de gens ayant de l'expérience dans son domaine d'études ou dans son métier ou sa profession.

**MOBILITY**

The extent to which a worker is able to move freely from one jurisdiction to another and to gain entry into an academic institution or occupation without undue obstacles or hindrances. See also "Provisional Licence."

**NON-FORMAL LEARNING**

Learning acquired in structured programs outside formal educational institutions.

**OCCUPATION**

A group of related job activities consisting of sets of knowledge, skills, and related tasks. See also "Profession" and "Trade."

**OCCUPATIONAL STANDARDS**

Identification of relevant tasks, knowledge and/or skills, and performance levels associated with a particular occupation. Benchmarks for skills and knowledge against which the practice of an occupation is measured. Generally established by the regulatory body governing the occupation. See also "Standard."

**PLACEMENT RECOMMENDATION**

Judgment made regarding an applicant's appropriate level within an educational institution and based on an evaluation and assessment of prior credentials. Does not constitute formal equivalency or recognition.

**PORTABILITY (also called "TRANSFERABILITY")**

The condition of transferability and recognition of a credential between one jurisdiction or institution and another.

**PORTFOLIO**

Formally presented documentation and other supporting evidence that demonstrates and

**MOBILITÉ**

Capacité d'une travailleuse ou d'un travailleur de changer librement d'instance et d'être admis à un établissement d'enseignement ou d'être autorisé à exercer un métier ou une profession sans difficultés ni obstacles indus. Voir aussi «*Provisional Licence*».

**APPRENTISSAGE NON FORMEL**

Apprentissage acquis dans le cadre de programmes structurés, à l'extérieur d'un établissement d'enseignement.

**PROFESSION, MÉTIER**

Ensemble d'activités liées à un travail, constitué par une série d'habiletés, de compétences et de tâches. Voir aussi «*Profession*» et «*Trade*».

**NORMES PROFESSIONNELLES**

Ensemble de règles définissant les tâches, les savoirs, les habiletés et les niveaux de rendement associés à une profession ou à un métier particulier. Étalons servant à mesurer ces habiletés et connaissances. Les normes professionnelles sont généralement établies par l'organisme réglementant la profession ou le métier. Voir aussi «*Standard*».

**RECOMMANDATION DE PLACEMENT**

Jugement basé sur une évaluation des acquis d'une ou d'un candidat pour indiquer à quel niveau il convient de l'envoyer dans l'établissement d'enseignement. La recommandation de placement ne constitue pas une équivalence ni une reconnaissance officielle.

**TRANSFÉRABILITÉ**

Possibilité de faire reconnaître des titres de compétence ou des diplômes obtenus dans une autre instance ou un autre établissement.

**PORTFOLIO**

Document officiel qui démontre et valide, pièces justificatives à l'appui, les connaissances

provides validation of learning achieved from prior experience and that articulates the learning toward course or program requirements. See also "Challenge Exam" and "Prior Learning Assessment and Recognition."

## POSTGRADUATE STUDIES

Studies normally taken following completion of the highest-level credential available in a field of study (e.g., postdoctoral).

## POSTSECONDARY EDUCATION

Formal education at a higher level than secondary school.

## PRACTICUM

A unit of work undertaken by a student that involves the practical application of previously studied theory and the collection of data for future theoretical interpretation.

## PREREQUISITE

A course that must be completed before a more advanced course can be taken.

## PRIOR LEARNING ASSESSMENT AND RECOGNITION

Identification and measurement of skills and knowledge acquired outside formal educational institutions. Assessments are most often used to grant academic credit or determine eligibility to practise a trade or profession. Recognition is based on an assessment of skills and knowledge obtained through work and other life experiences. Prior Learning Assessment and Recognition may also include determination of future goals and individual training needs. See also "Challenge Exam" and "Portfolio."

acquises par l'expérience et qui définit ces connaissances en fonction des exigences d'un cours ou d'un programme. Voir aussi «*Challenge Exam*» et «*Prior Learning Assessment and Recognition*».

## ÉTUDES POSTUNIVERSITAIRES

Études menées généralement après le plus haut grade offert dans un domaine d'études (p. ex. : études postdoctorales).

## ÉDUCATION POSTSECONDAIRE, ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE

Études suivies à un niveau supérieur de celui de l'école secondaire.

## TRAVAIL PRATIQUE

Unité de travail effectuée par une étudiante ou un étudiant qui consiste à appliquer les théories étudiées antérieurement et à recueillir des données qui seront ensuite soumises à une interprétation théorique.

## PRÉALABLE

Cours que l'étudiante ou l'étudiant doit terminer avec succès avant de pouvoir suivre un cours plus avancé.

## ÉVALUATION ET RECONNAISSANCE DES ACQUIS

Processus d'identification et de mesure des habiletés et des connaissances acquises à l'extérieur d'établissements d'enseignement. Les évaluations servent le plus souvent à accorder les crédits appropriés ou à déterminer l'admissibilité à l'exercice d'un métier ou d'une profession. La reconnaissance des acquis s'appuie sur une évaluation des habiletés et des connaissances acquises grâce à une expérience professionnelle ou à une expérience de vie. Le processus d'évaluation et de reconnaissance des acquis peut également servir à déterminer les objectifs d'une personne et ses besoins en matière de formation. Voir aussi «*Challenge Exam*» et «*Portfolio*».

**PROFESSION**

An occupation that typically requires a bachelor's degree and in some cases a period of postgraduate study. Professions are normally self-regulating, with members adhering to a code of ethics and standards. However, "profession" and "professional" have a wide variety of more common usages that include semi-professional and technical occupations as well as creative and performing arts occupations. See also "Occupation" and "Trade."

**PROFESSIONAL ASSOCIATION/  
ORGANIZATION**

A body in which membership is based on common occupational interests. Membership is voluntary in some professional bodies and mandatory in others. Activities range from advocacy on behalf of members to formal regulatory responsibilities. Activities generally include the protection of their members' interests, hosting conferences and meetings, information dissemination, professional development and training, and publishing. Membership may imply adherence to a code of professional conduct and discipline.

**PROFESSIONAL DEVELOPMENT**

Studies completed by individuals to enhance knowledge and skills in their fields of practice.

**PROGRAM**

An integrated group of courses or learning activities in a particular field of study, completion of which leads to an academic credential.

**PROVISIONAL LICENCE**

A licence that permits practice in an occupation on a temporary basis. It may contain restrictions on the practice or conditions that must be met for the holder to qualify for a permanent licence. See also "Mobility."

**PROFESSION LIBÉRALE**

Profession dont l'exercice exige en règle générale un baccalauréat, voire des études universitaires de deuxième ou de troisième cycle. Les professions libérales sont d'ordinaire autoréglémentées et leurs membres adhèrent à un code de déontologie et de discipline. Ce terme est toutefois utilisé de façon plus variée et commune pour désigner également des professions techniques ou semi-professionnelles et les professions liées aux beaux-arts et aux arts d'interprétation. Voir aussi «*Occupation*» et «*Trade*».

**CORPORATION, ORDRE  
PROFESSIONNEL, ASSOCIATION  
PROFESSIONNELLE**

Organisme regroupant des personnes liées par des intérêts professionnels communs. L'adhésion à de tels organismes n'est pas obligatoire pour tous les métiers et professions. Ces organismes se livrent à diverses activités, telles que la protection des intérêts de leurs membres, la réglementation officielle d'un métier ou d'une profession, l'organisation de réunions et de conférences, la diffusion de renseignements et de publications ainsi que la formation et le perfectionnement professionnels. Dans certains organismes, les membres doivent adhérer à un code de déontologie et de discipline professionnelle.

**PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL**

Études faites par une personne pour accroître ses connaissances et ses compétences dans son champ d'activité.

**PROGRAMME**

Groupe intégré de cours ou d'activités d'apprentissage dans un domaine d'études donné qui mène à un diplôme ou à une attestation.

**PERMIS D'EXERCICE PROVISOIRE**

Permis qui autorise l'exercice d'un métier ou d'une profession de façon temporaire. Il peut comporter des restrictions ou des conditions que son titulaire doit remplir avant de pouvoir obtenir un permis d'exercice permanent. Voir aussi «*Mobility*».

## QUALIFICATION

Possession of knowledge, skills, and experience for entry to an educational program or practice in an occupation.

## QUALITY ASSURANCE/QUALITY ASSESSMENT/QUALITY CONTROL

Planned and systematic review process of an institution or program to determine that acceptable standards of education, scholarship, and infrastructure are being met. Some regulatory bodies also have structured quality assurance or continuing competency programs.

## RECOGNITION

Formal acceptance of a student's knowledge, skills, or former academic studies and the granting of advanced standing or credit. May also apply to formal acceptance of an educational institution by another institution or public authority. See also "Acceptance" and "Equivalency."

## RED SEAL TRADES

Trades for which common interprovincial standards have been established, allowing opportunity of portability of credentials as related to the designated trades. These trades are designated by the Interprovincial Standards Program under the authority of the Canadian Council of Directors of Apprenticeship, the body which is also responsible for setting standards in the trades. A nationally registered trademark symbol adopted for the Interprovincial Standards Program to signify interprovincial qualification of tradespersons at the journeyman level, the "Red Seal" is a passport that exempts the holder from further examinations, when moving between participating provinces and territories. See also "Apprentice/Apprenticeship."

## QUALIFICATIONS

Aptitudes, connaissances et expérience requises pour être admissible à un programme d'études ou exercer un métier ou une profession.

## ASSURANCE DE LA QUALITÉ, MESURE DE LA QUALITÉ, VÉRIFICATION DE LA QUALITÉ

Processus systématique d'évaluation d'un établissement ou d'un programme pour assurer le respect de normes acceptables au regard de l'éducation, des bourses et de l'infrastructure. Certains organismes de réglementation ont eux aussi des programmes structurés d'assurance de la qualité ou de formation continue.

## RECONNAISSANCE

Acceptation officielle des connaissances, des compétences ou des études d'une étudiante ou d'un étudiant et délivrance d'équivalences ou de crédits. Ce terme s'applique également à l'acceptation officielle d'un établissement d'enseignement par un autre établissement ou par l'autorité publique. Voir aussi «*Acceptance*» et «*Equivalency*».

## MÉTIERS DU PROGRAMME «SCEAU ROUGE»

Métiers désignés pour lesquels des normes interprovinciales ont été établies afin de permettre la transférabilité des titres de compétence. La désignation de ces métiers se fait en vertu du Programme des normes interprovinciales et relève du Conseil canadien des directeurs de l'apprentissage, qui est l'organisme responsable de l'établissement des normes liées aux métiers. Symbole national du Programme des normes interprovinciales, le «Sceau rouge» est une marque déposée qui tient lieu d'attestation interprovinciale de la qualification des gens de métier possédant un certificat de compagnon. Il s'agit d'un document autorisant son titulaire à travailler dans n'importe quelle province ou n'importe quel territoire participant sans avoir à repasser d'examen. Voir aussi «*Apprentice/Apprenticeship*».

**REGISTRATION**

Formal entry following admission into an educational institution; acceptance into a professional body in compliance with regulations governing the profession. See also "Licensure."

**REGULATION**

Governance of a trade or profession with regard to entry requirements, occupational standards and ethics, credentials, licensure, discipline, professional development, continuing competence, compliance with legislative provisions, portability, etc.

**REGULATORY AGENCY**

An organization that has legislated authority to carry out the governing legislation of a profession. See also "Licensing Body."

**RESERVED TITLE**

Occupational title not required for practice of a trade or profession or certain parts of a trade or profession, but available to individuals who can satisfy the regulating body that they have achieved a certain skill level, and can be used only by individuals who are members of the regulatory body. Offered as evidence that the regulating body has scrutinized the practitioner's credentials, that the practitioner has satisfied the standards set by the regulating body, and that he/she agrees to uphold the standards maintained in the profession or trade.

**RESIDENCY**

A specific amount of time that must be spent or number of courses or credits that must be completed by a student at a specific institution in order to receive his or her credential.

**INSCRIPTION**

Acceptation officielle, sur demande d'admission, dans un établissement d'enseignement; acceptation dans un ordre professionnel, conformément aux règlements régissant la profession. Voir aussi «*Licensure*».

**RÉGLEMENTATION**

Gestion des critères d'admission, des normes professionnelles, du code de déontologie, des titres de compétence, de la délivrance des permis, des questions disciplinaires, du perfectionnement professionnel, de la compétence continue, de l'application des dispositions législatives, de la transférabilité, etc., d'un métier ou d'une profession.

**ORGANISME DE RÉGLEMENTATION**

Organisation autorisée par la loi à veiller au respect des lois et règlements qui régissent une profession libérale. Voir aussi «*Licensing Body*».

**TITRE RÉSERVÉ**

Titre professionnel qui n'est pas nécessaire pour exercer un métier ou une profession, ou certains aspects d'un métier ou d'une profession, mais que seules les personnes ayant prouvé à l'organisme de réglementation qu'elles ont atteint un certain niveau de compétence et qui sont membres de cet organisme peuvent utiliser. Le titre réservé signifie que l'organisme de réglementation a examiné les titres de compétence du titulaire, que cette personne a satisfait aux normes établies par l'organisme et qu'elle a accepté de respecter et d'appliquer les normes en vigueur dans sa profession ou son métier.

**RÉSIDENCE**

Période prédéterminée qu'une étudiante ou un étudiant doit passer dans un établissement, nombre précis de cours qu'il doit y suivre ou quantité exigée de crédits qu'il doit y accumuler avant d'obtenir son titre de compétence.

## REVOCATION

Cancellation of a certificate or licence or withdrawal of permission to offer an educational program. Certificate or licence holders may be subject to disciplinary measures by the issuing body, including cancellation of the certificate or licence. Permission to offer an educational program may be withdrawn if the institution no longer meets the faculty or program requirements set by the program's accrediting body.

## RIGHT TO TITLE

A provision in legislation that authorizes use of a professional title. See also "Reserved title" and "Licensing body."

## SCHOLARSHIP

A financial award made to students based on an assessment of academic performance and other education-related activities (e.g., participation in community or volunteer activities).

## SKILL

Ability to perform a task or set of tasks, as acquired through formal or informal education and/or training, work and life experience, or other means; identifiable in an occupation-specific context, and measurable through a variety of instruments. See also "Competency."

## SKILL LEVEL

The amount and type of education and training required to enter and perform the duties of an occupation, taking into account as well the type of experience required to practise the profession or occupation, considering its complexity and its responsibilities.

## RÉVOCATION

Annulation d'un certificat, d'un permis d'exercice ou de l'autorisation d'offrir un programme d'études. Les personnes qui détiennent un certificat ou un permis d'exercice peuvent faire l'objet de mesures disciplinaires de la part de l'organisme responsable de la délivrance de ces certificats ou permis et se le voir retirer par cet organisme. Un établissement d'enseignement dont le personnel enseignant ou le programme ne répond plus aux critères de l'organisme d'agrément du programme peut se voir retirer l'autorisation d'offrir ce programme.

## DROIT AU TITRE

Droit accordé en vertu de la loi d'utiliser légalement un titre professionnel. Voir aussi «*Reserved title*» et «*Licensing Body*».

## BOURSE

Montant d'argent accordé à une étudiante ou un étudiant et déterminé en fonction de son rendement scolaire et des activités parascolaires auxquelles il s'adonne (p. ex. : activités communautaires ou bénévoles).

## APTITUDE, HABILITÉ

Capacité ou compétence acquise dans le cadre d'un apprentissage formel ou informel d'une formation, d'un emploi ou d'une expérience de vie qui permet de réussir l'exécution d'une tâche ou d'un ensemble de tâches; elle peut s'inscrire dans le contexte d'un métier ou d'une profession précise et être mesurée au moyen d'instruments divers. Voir aussi «*Competency*».

## NIVEAU D'APTITUDE

Quantité et type d'études et de formation exigés pour exercer un métier ou une profession et assumer les devoirs qui en découlent, où l'on tient également compte du type d'expérience requise pour exercer ce métier ou cette profession, de la complexité de ce métier ou de cette profession et des responsabilités qui s'y rattachent.

**STANDARD**

The desirable and achievable level of performance for tasks, knowledge, and skills required for entry into an educational institution or admission to a trade or profession. See also "Occupational Standards."

**STANDARD SETTING**

The process of identifying the pertinent tasks, knowledge, and skills within an educational program, profession, or trade and establishing the required performance levels.

**STANDARDIZED TESTING**

Measurements designed to assess knowledge and skills, and intended to be applied on a uniform basis, for the purpose of entry into a trade or profession. A set of questions or exercises is administered to an individual, measuring his/her performance and comparing it to that of a large group of individuals for the purpose of evaluating the individual's degree of learning, knowledge, skills, or competencies. Standardized testing may be used to measure success in an academic or training program or qualifications to enter a trade or profession.

**SUBSTANTIAL EQUIVALENCY**

Comparability in program content and educational experience. It implies reasonable confidence that individuals possess the academic competencies needed to enter a program of study or begin professional practice at the entry level.

**SYLLABUS**

A written description of a program of study and its courses.

**TECHPREP**

A program of study developed by the education sector in partnership with the private sector that begins in high school, continues at a

**NORME, STANDARD**

Niveau souhaitable et réaliste de connaissances, d'habiletés et de rendement requis pour être admissible à un établissement d'enseignement ou exercer un métier ou une profession. Voir aussi «*Occupational Standards*».

**STANDARDISATION, NORMALISATION**

Processus servant à définir les tâches, les savoirs et les habiletés propres à un programme d'études, à un métier ou à une profession et à établir les niveaux de rendement requis.

**TEST STANDARDISÉ**

Instrument de mesure uniformisé des savoirs et des habiletés servant à déterminer l'admissibilité à exercer un métier ou une profession. La postulante ou le postulant doit répondre à une série de questions ou effectuer une série d'exercices qui servent à mesurer son niveau de performance et à le comparer à celui d'un large groupe de personnes pour évaluer ainsi son niveau d'instruction, ses savoirs, ses habiletés et sa compétence. Ce type de tests peut être utilisé pour mesurer le succès d'un programme d'études ou de formation ou la compétence d'une personne pour l'exercice d'un métier ou d'une profession.

**ÉQUIVALENCE SUBSTANTIELLE**

Comparabilité du contenu des programmes et de la formation théorique. Elle sous-entend, selon un degré raisonnable de confiance, que la personne possède les connaissances théoriques requises pour s'inscrire à un programme d'études ou commencer à exercer une profession au premier échelon.

**PLAN DE COURS**

Description écrite d'un programme d'études et de ses cours.

**PRÉPARATION À LA FORMATION TECHNIQUE**

Programme d'études élaboré dans le cadre d'un partenariat entre le milieu de l'éducation et le



postsecondary institution, and culminates in a credential in a vocational occupation. It may also link a community college program to a four-year college/university or apprenticeship program.

## TRADE

Occupations generally regarded as requiring one to three years of postsecondary education at a community college or university; or two to four years of apprenticeship training; or two to three years of on-the-job-training, or a combination of these requirements. A licence/certificate may be required to practise the trade. See also "Occupation" and "Profession."

## TRANSCRIPT

The official document or record of a student's enrolment, progress, and achievement within an education institution. The transcript identifies courses taken (title and course number), credits and grades achieved, and credentials earned.

## TRANSFER CREDIT (EXTERNAL)

Advanced standing for individual courses awarded on the basis of successful completion of courses at another educational institution. See also "Advanced Standing" and "Credit Transfer."

## TRANSFERABILITY

See "Portability."

## TRANSNATIONAL EDUCATION

All types of educational courses, programs, or services in which the learners are located in a country different from the one where the awarding institution is based.

## UNDERGRADUATE STUDIES

First level of studies at a university (bachelor's degree program).

secteur privé. Il débute au niveau secondaire, se poursuit au postsecondaire et culmine par un titre de compétence pour l'exercice d'un métier. Il peut également servir de pont entre un programme offert dans un collège communautaire et un programme d'apprentissage ou à un programme collégial ou universitaire de quatre ans.

## MÉTIER (SPÉCIALISÉ)

Type d'occupation exigeant en général de une à trois années d'études postsecondaires dans un collège communautaire ou une université, de deux à quatre ans dans un programme d'apprentissage, de deux à trois ans de formation en entreprise, ou une combinaison de ces trois types de formation. Un permis ou un certificat peut être exigé pour exercer ce métier. Voir aussi «*Occupation*» et «*Profession*».

## RELEVÉ DE NOTES

Document officiel relatif à l'inscription, au cheminement et aux résultats d'une étudiante ou d'un étudiant dans un établissement d'enseignement, où sont indiqués les cours suivis (titres et numéros), les crédits et les notes obtenus ainsi que les diplômes décernés.

## CRÉDIT DE TRANSFERT (EXTERNE)

Exemption de suivre certains cours accordée à une personne qui a terminé avec succès des cours à un autre établissement d'enseignement. Voir aussi «*Advanced Standing*» et «*Credit Transfer*».

## ÉDUCATION TRANSNATIONALE

Cours, programmes d'études ou services éducatifs offerts par un établissement à des apprenantes et apprenants vivant dans un autre pays.

## ÉTUDES DE PREMIER CYCLE

Premier niveau d'études universitaires (baccalauréat).

**VALIDATION**

Sometimes used interchangeably with "verification," "certification," and "recognition." Also used to indicate bona fide origins of documented credentials. Another use of the term refers to validity of standards in the sense of "credibility." Validation is the stage of development of standards during which they are subjected to scrutiny to assess the validity of their content or the confirmation by a larger group of knowledgeable individuals that the tasks, sub-tasks, and enabling objectives of an occupational analysis, which was developed by a skilled group of practitioners, are representative and reflect actual occupational requirements.

**VERIFICATION**

Confirmation of credentials.

**VOCATIONAL QUALIFICATIONS**

Credentials related to formal training courses and/or practical, on-the-job preparation for entry into a trade.

**VALIDATION**

Terme employé parfois comme synonyme de «vérification de compétence» ou «reconnaissance d'aptitude professionnelle». Il désigne également le processus de vérification de l'authenticité des pièces justificatives présentées. Il peut aussi faire allusion au processus d'établissement de la «crédibilité» des normes : il s'agit alors, pendant le processus d'élaboration des normes, de l'étape au cours de laquelle on vérifie leur contenu en les soumettant à un examen par un groupe élargi de personnes d'expérience chargées de confirmer que les tâches, sous-tâches et objectifs clés d'une analyse des professions effectuée par un groupe de spécialistes sont représentatifs des exigences professionnelles et reflètent leur réalité.

**VÉRIFICATION**

Confirmation de l'authenticité des titres de compétence.

**QUALIFICATION PROFESSIONNELLE**

Titre de compétence ayant trait à des cours de formation scolaire ou à des stages de formation pratique en milieu de travail acquis en vue de l'exercice d'un métier.

**ORGANIZATIONS WHOSE OWN GLOSSARIES  
WERE CONSULTED AND/OR WHO  
PROVIDED FEEDBACK ON CICIC GUIDE  
CONTENTS**

Accreditation Council of Canadian Physiotherapy  
Academic Programs

Agricultural Institute of Canada

Alberta Association of Architects

Association of Canadian Medical Colleges

Association of Registered Nurses of  
Newfoundland and Labrador

British Columbia Council on Admissions and  
Transfer

Cambrian College Prior Learning Assessment

Canadian Alliance of Education and Training  
Organizations

Canadian Architectural Certification Board

Canadian Association of Medical Radiation  
Technologists

Canadian Association of Occupational Therapists

Canadian Association of Schools of Nursing

Canadian Association of Social Workers

Canadian Association of Speech-Language  
Pathologists and Audiologists

Canadian Athletic Therapists Association

Canadian Automotive Repair and Service  
National Accreditation Board

Canadian Council for Accreditation of Pharmacy  
Programs

Canadian Council of Professional Engineers

Canadian Council of Technicians and  
Technologists

Canadian Council on Health Services  
Accreditation

Canadian Dietetic Association

Canadian Forestry Accreditation Board

**ORGANISATIONS DONT LES GLOSSAIRES ONT  
ÉTÉ CONSULTÉS OU QUI ONT  
FOURNI DES COMMENTAIRES SUR  
LE GUIDE DU CICDI**

*Accreditation Council of Canadian Physiotherapy  
Academic Programs*

*Institut agricole du Canada*

*Alberta Association of Architects*

*Association des facultés de médecine du Canada*

*Association of Registered Nurses of  
Newfoundland and Labrador*

*British Columbia Council on Admissions and  
Transfer*

*Cambrian College Prior Learning Assessment*

*Alliance canadienne des organismes d'éducation  
et de formation*

*Conseil canadien de certification en architecture*

*Association canadienne des techniciens en  
radiation médicale*

*Association canadienne des ergothérapeutes*

*Association canadienne des écoles de sciences  
infirmières*

*Association canadienne des travailleurs sociaux*

*Association canadienne des orthophonistes et  
audiologistes*

*Association canadienne des thérapeutes du sport*

*Bureau national d'accréditation du Conseil du  
service d'entretien et de réparation automobiles  
du Canada*

*Conseil canadien de l'agrément des programmes  
de pharmacie*

*Conseil canadien des ingénieurs*

*Conseil canadien des techniciens et  
technologues*

*Conseil canadien d'agrément des services de  
santé*

*Association canadienne des diététistes*

*Bureau canadien d'agrément en foresterie*

Canadian Home Builders' Association	Association canadienne des constructeurs d'habitations
Canadian Medical Association	Association médicale canadienne
Canadian Nurses Association	Association des infirmières et infirmiers du Canada
Canadian Podiatric Medical Association	Association médicale podiatrique canadienne
Canadian Technology Accreditation Board	Bureau canadien d'agrément de la technologie
Certified General Accountants of Ontario	<i>Certified General Accountants of Ontario</i>
Certified Technicians and Technologists Association of Manitoba	<i>Certified Technicians and Technologists Association of Manitoba</i>
<i>Chambre des notaires du Québec</i>	Chambre des notaires du Québec
Citizenship and Immigration Canada	Citoyenneté et Immigration Canada
College of Family Physicians of Canada	Collège des médecins de famille du Canada
College of Nurses of Ontario	Ordre des infirmières et infirmiers de l'Ontario
College of Physical Therapists of Alberta	<i>College of Physical Therapists of Alberta</i>
College of Physiotherapists of Manitoba	<i>College of Physiotherapists of Manitoba</i>
Council on Chiropractic Education of Canada	<i>Council on Chiropractic Education of Canada</i>
Denturist Association of Canada	<i>Denturist Association of Canada</i>
Dietitians of Canada	Diététistes du Canada
Federation of Law Societies of Canada	Fédération des professions juridiques du Canada
Human Resources Development Canada	Développement des ressources humaines Canada
Institute of Chartered Accountants of Ontario	<i>Institute of Chartered Accountants of Ontario</i>
Insurance Brokers Association of Canada	Association des courtiers d'assurances du Canada
International Credential Evaluation Service	<i>International Credential Evaluation Service</i>
International Qualifications Assessment Service	<i>International Qualifications Assessment Service</i>
Law Society of Newfoundland	<i>Law Society of Newfoundland</i>
Law Society of Upper Canada	Barreau du Haut-Canada
<i>Ministère de l'Éducation du Québec - Comité d'agrément des programmes de formation à l'enseignement</i>	Ministère de l'Éducation du Québec - Comité d'agrément des programmes de formation à l'enseignement
<i>Ministère de l'Éducation du Québec, Direction de la formation et de la titularisation du personnel scolaire</i>	Ministère de l'Éducation du Québec, Direction de la formation et de la titularisation du personnel scolaire
Northwest Territories Department of Education, Culture and Employment, Student Services	<i>Northwest Territories Department of Education, Culture and Employment, Student Services</i>
Northwest Territories Registered Nurses Association	<i>Northwest Territories Registered Nurses Association</i>

Nova Scotia Department of Education

Ontario College of Teachers

Ontario Ministry of Training, Colleges and Universities - Access to Professions and Trades Unit

Ontario Pharmacists' Association

*Ordre des infirmiers et infirmières du Québec*

Prince Edward Island Chiropractic Association

Provincial Dental Board of Nova Scotia

Quebec Order of Pharmacists

Saskatchewan Association of Optometrists

Saskatchewan College of Physical Therapists

Saskatchewan Learning

Saskatchewan Veterinary Medical Association

Ministère de l'Éducation de la Nouvelle-Écosse

Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario

Ministère de la Formation, des Collèges et des Universités de l'Ontario - Unité de l'accès aux professions et aux métiers

*Ontario Pharmacists' Association*

Ordre des infirmiers et infirmières du Québec

*Prince Edward Island Chiropractic Association*

*Provincial Dental Board of Nova Scotia*

Ordre des pharmaciens du Québec

*Saskatchewan Association of Optometrists*

*Saskatchewan College of Physical Therapists*

*Saskatchewan Learning*

*Saskatchewan Veterinary Medical Association*

## Index of French Terms Index des termes français

Terms/termes	Page	Terms/termes	Page
ACCEPTATION .....	3	DROIT AU TITRE .....	21
ACCREDITATION .....	3	ÉDUCATION COOPÉRATIVE .....	9
ACQUIS EXPÉRIENTIELS .....	12	ÉDUCATION POSTSECONDAIRE .....	17
ACTUALITÉ .....	10	ÉDUCATION TRANSNATIONALE .....	23
ADMISSION .....	4	ENSEIGNEMENT POSTSECONDAIRE .....	17
AGRÉMENT .....	3	ENTENTE D'ARTICULATION .....	6
ANNUAIRE .....	7	ÉQUIVALENCE .....	12
APPRENTISSAGE À VIE .....	15	ÉQUIVALENCE SUBSTANTIELLE .....	22
APPRENTISSAGE CONTINU .....	15	ÉTUDES DE DEUXIÈME OU TROISIÈME CYCLE .....	13
APPRENTISSAGE EN LIGNE .....	12	ÉTUDES DE PREMIER CYCLE .....	23
APPRENTISSAGE EXPÉRIENTIEL .....	12	ÉTUDES POSTUNIVERSITAIRES .....	17
APPRENTISSAGE FORMEL .....	13	ÉVALUATION .....	6
APPRENTISSAGE INFORMEL .....	13	ÉVALUATION DE LA COMPÉTENCE .....	8
APPRENTISSAGE NON FORMEL .....	16	ÉVALUATION ET RECONNAISSANCE DES ACQUIS .....	17
APPROBATION .....	5	EXAMEN DE LANGUE .....	14
APTITUDE .....	21	EXAMENS FONDÉS SUR L'EXPÉRIENCE .....	8
ASSOCIATION PROFESSIONNELLE .....	18	EXEMPTION .....	4, 12
ASSURANCE DE LA QUALITÉ .....	19	EXIGENCE LINGUISTIQUE .....	13
BACCALAURÉAT .....	6	FORMATION D'APPOINT .....	6
BOURSE .....	7, 21	FORMATION MANQUANTE .....	6
CERTIFICAT .....	7	FORMATION PRATIQUE .....	8
COMPÉTENCE .....	8	GRADE .....	10
COMPÉTENCE CONTINUE .....	9	GRADE ASSOCIÉ .....	6
CONDITIONS D'ADMISSION .....	12	GRADE D'ÉTUDES APPLIQUÉES .....	5
CORPORATION .....	18	HABILITÉ .....	21
CORPORATION PROFESSIONNELLE .....	14	HOMOLOGATION .....	5
COURS .....	9	INSCRIPTION .....	20
CRÉDIT .....	9	INTERNAT .....	13
CRÉDIT DE TRANSFERT (EXTERNE) .....	23	LETTRE DE PERMISSION .....	14
CRITÈRE .....	10	MAÎTRISE .....	15
DACUM .....	10	MENTORAT .....	15
DÉLIVRANCE DE TITRES ET CERTIFICATS .....	9	MESURE DE LA QUALITÉ .....	19
DÉLIVRANCE DES PERMIS D'EXERCICE .....	15	MÉTIER .....	16
DESCRIPTION DE COURS .....	9	MÉTIER (SPÉCIALISÉ) .....	23
DÉSIGNATION .....	11	MÉTIERS DU PROGRAMME «SCEAU ROUGE» .....	19
DIPLÔME .....	11	MISE À JOUR .....	15
DIPLÔME UNIVERSITAIRE .....	10	MOBILITÉ .....	16
DISCIPLINE .....	11	MODULE DE FORMATION FONDÉ SUR LA COMPÉTENCE .....	8
DISPENSE .....	4		
DOCTORAT .....	11		
DOSSIER SCOLAIRE .....	3		

Terms/termes	Page	Terms/termes	Page
NIVEAU D'APTITUDE .....	21	RECONNAISSANCE .....	19
NORMALISATION .....	22	RECONNAISSANCE D'APTITUDE PROFESSIONNELLE .....	7
NORME .....	22	RÉGLEMENTATION .....	20
NORMES PROFESSIONNELLES .....	16	RELEVÉ DE NOTES .....	23
ORDRE PROFESSIONNEL .....	18	RÉSIDENCE .....	20
ORGANISME DE DÉLIVRANCE DES PERMIS .....	14	RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE .....	14
ORGANISME DE RÉGLEMENTATION .....	20	RÉVOCATION .....	21
ORGANISME D'AGRÉMENT .....	4	SANCTION .....	5
PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL .....	18	STAGE D'AVOCAT .....	5
PERMIS .....	14	STANDARD .....	22
PERMIS D'EXERCICE PROVISOIRE .....	18	STANDARDISATION .....	22
PLAN DE COURS .....	22	SUPPLÉMENT AU DIPLÔME .....	11
PORTFOLIO .....	16	TEST STANDARDISÉ .....	22
PRÉALABLE .....	17	TITRE DE COMPÉTENCE .....	9
PRÉPARATION À LA FORMATION TECHNIQUE .....	22	TITRE RÉSERVÉ .....	20
PROFESSION .....	16	TRANSFÉRABILITÉ .....	16
PROFESSION LIBÉRALE .....	18	TRANSFERT DE CRÉDITS .....	10
PROGRAMME .....	18	TRANSFERT EN BLOC .....	6
PROGRAMME CONJOINT .....	13	TRAVAIL PRATIQUE .....	17
PROGRAMME D'APPRENTISSAGE .....	5	UNITÉ .....	9
PROGRAMME D'ÉTUDES .....	10	VALIDATION .....	24
QUALIFICATION PROFESSIONNELLE .....	24	VALIDITÉ .....	10
QUALIFICATIONS .....	19	VÉRIFICATION .....	24
QUALIFICATIONS ATTESTÉES .....	3	VÉRIFICATION DE LA QUALITÉ .....	19
RECOMMANDATION DE PLACEMENT .....	16		